



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE FINANCIER 2013

Après la fermeture de l'exercice financier 2013, le surplus accumulé total (affecté et non affecté) de la municipalité était de 200 718 \$. Au bilan, les montants se distribuaient comme suit :

▪ réserve pour les infrastructures relatives à l'aqueduc et l'égout	1 207 \$
▪ réserve pour l'évaluation	1 790 \$
▪ réserve pour la vidange de fosses septiques	703 \$
▪ réserve pour rond de virée de l'avenue du Rocher	9 315 \$
▪ équilibre budgétaire	70 000 \$
▪ émissaire de l'avenue des Sources	3 939 \$
▪ surplus accumulé non affecté	113 764 \$

De plus, un montant de 28 421 \$ était disponible au fonds réservé pour les parcs et terrain de jeux.

Les investissements pour les infrastructures furent de 187 012 \$ et ils se répartissent comme suit:

▪ ingénierie - réseau d'égouts (inspection, nettoyage)	44 485 \$
▪ télémétrie - usine eau potable	17 591 \$
▪ surpresseur - distribution d'eau potable	9 051 \$
▪ achat camion Dakota	22 985 \$
▪ ingénierie – rue du Ruisseau	2 090 \$
▪ ingénierie – émissaire rue des Sources	10 648 \$
▪ luminaires – avenue du Lac	36 159 \$
▪ quais	4 278 \$
▪ bordures – rue du Manoir	2 199 \$
▪ ingénierie – ponceau de l'avenue du Rocher	5 808 \$
▪ remplacement des aérateurs – eaux usées	10 750 \$
▪ déphosphatation – eaux usées	20 968 \$

Pour ce qui est de l'endettement à long terme de la municipalité, en fin de 2013, il s'élevait à 343 693 \$, soit:

▪ dette à long terme	266 629 \$
▪ activités d'investissement à financer	62 074 \$
▪ quote-part de l'endettement - MRC Jacques-Cartier	14 990 \$

Pour sa part, l'état de la situation financière était le suivant:

ACTIFS FINANCIERS	
Débiteurs	<u>273 167 \$</u>
	273 167 \$
PASSIFS	
Découvert bancaire	1 471 \$
Créditeurs et charges à payer	113 118 \$
Dette à long terme	<u>266 629 \$</u>
	381 218 \$
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations	3 537 932\$
Stock de fournitures	<u>8 485\$</u>
	3 546 417\$
EXCÉDENT ACCUMULÉ	3 438 366 \$

Vous trouverez ci-dessous un tableau démontrant les résultats 2013 du fonds de l'activité financière :

Revenus	
Taxes	850 876 \$
Transferts	81 790 \$
Services rendus	38 989 \$
Imposition de droits	32 699 \$
Amendes et pénalités	880 \$
Intérêts	8 358 \$
Autre revenus	<u>34 179 \$</u>
	1 044 023 \$
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	182 106 \$
Sécurité publique	121 524 \$
Transport	151 777 \$
Hygiène du milieu	229 331 \$
Aménagement, urbanisme et développement	46 078 \$
Loisirs et culture	43 157 \$
Frais de financement	<u>13 469 \$</u>
	787 442 \$
Surplus de fonctionnement	256 581 \$
Financement	
Remboursement de la dette à long terme	74 471 \$

Affectations

Activités d'investissement	85 110 \$
Réserves financières	23 786 \$
	<hr/>
	183 367 \$

Excédent de l'exercice	73 214 \$
-------------------------------	------------------

EXERCICE FINANCIER 2014

Nous envisageons terminer l'exercice financier 2014 avec un minime surplus budgétaire.

Cette année, au niveau des activités d'investissement, nous avons réalisé les travaux suivants:

- correction du drainage pluvial de l'émissaire de la rue des Sources;
- remplacement de réseau pluvial du 38, avenue du Lac;
- asphaltage d'une partie de l'avenue du Rocher;
- remplacement des aérateurs du traitement des eaux usées;
- achat d'une génératrice pour l'alimentation en eau potable;
- ingénierie pour le remplacement de conduites d'égouts;
- mise à jour du plan d'intervention.

Lors du dépôt du rôle d'évaluation en septembre dernier, la richesse foncière totale de la municipalité était de 89 550 200 \$ et elle se répartissait comme suit:

- valeur imposable 88 757 600 \$
- valeur non-imposable 792 600 \$

En 2014, Ville de Lac-Delage a accordé des contrats de plus de 25 000 \$. Ils sont les suivants:

- | | | |
|--------------------------------|--|------------|
| ▪ CWA | aérateurs des bassins d'épuration | 157 757 \$ |
| ▪ Pavage Rolland Fortier | décohésionnement et asphaltage
avenue du Rocher | 86 454 \$ |
| ▪ Entreprises J.S. Lauzon inc. | émissaire - rue des Sources | 55 881 \$ |
| ▪ Gaétan Bolduc et associés | aérateurs des bassins d'épuration | 27 461 \$ |

EXERCICE FINANCIER 2015

Encore cette année, dans la préparation du budget 2015, le Conseil municipal aura à réaliser un exercice complexe pour limiter l'augmentation du taux de taxes foncières, et ce, en considérant les obligations incontournables qui s'imposent.

En 2015, certains travaux, pour la plupart déjà prévus pour l'année 2014, doivent être réalisés. Ils seront choisis parmi les priorités suivantes :

- le remplacement d'un ponceau de l'avenue du Rocher;
- la réfection du poste de surpression d'eau potable;
- le remplacement de certaines conduites d'égouts et d'aqueduc;
- l'ajout de conduites pluviales;
- la réfection de la rue du Ruisseau, soit la structure, le drainage et le pavage;
- le remplacement des luminaires de l'avenue du Lac, troisième phase.

Traitement des élus municipaux

Pour l'année 2015, la rémunération annuelle de la mairesse sera de 5 500 \$ avec une allocation de dépenses de 2 750 \$.

Pour leur part, les conseillers recevront une rémunération annuelle de 1 835 \$ avec une allocation de dépenses de 916 \$.

Conclusion

Les conseillers et moi-même travaillerons très fort afin d'offrir aux citoyennes et citoyens des services de qualité toujours dans le respect de notre cadre financier et de notre milieu de vie.

Le budget 2015 sera adopté le lundi 26 janvier 2015 à 19h30. Vous êtes toutes et tous invités à cette assemblée extraordinaire du Conseil municipal.

Ce 8 décembre 2014

Dominique Payette, mairesse